lui aux policiers indéniable. Si elle eût parlé plus tôt, il y aurait moins de victimes à déplorer.

Il est prouvé que les billets anonymes et sarcastiques que recevait la police étaient envoyés par Kuerten lui-même. On se souvient qu'ils étaient écrits sur du papier d'emballage familier aux épiciers. Or, à sa dernière sortie de prison, Kuerten fut embauché dans un magasin comme garçon de courses. Il en profitait pour dérober le papier qui lui servit à écrire narquoisement aux inspecteurs.

Le sans-travail Mohrer, arrêté comme complice possible, a été relâché. Il avait connu son triste compagnon à l'office des sans-travail ; leur amitié datait de cette époque. Mais Mohrer n'est qu'un ivrogne et non un assassin.

Par contre, les enquêteurs recherchent activement le jeune homme qui accompagnait la modiste et la présenta à Kuerten, au Stade, et cela d'autant plus que ce dernier reste muet. Il affirme que la jeune fille vint seule. Or, celle-ci prétend que non. On se demande si le monstre n'avait pas un rabatteur complice de ses vices et peut-être aussi de ses crimes.

L'égorgeur a avoué qu'il suivait toujours les obsèques de ses victimes.

Toujours impassible et détaché, il mange de fort bon appétit dans sa cellule.

Il semble vouloir vivre et ses gardiens sont stupéfaits de son sang-froid ou de son inconscience.

L'instruction de Dusseldorf, qui dure depuis sept jours sans interruption, ne cause pas au vampire la moindre fatigue. Il répond avec complaisance à toutes les questions et n'hésite pas même à donner des indications qui ajoutent encore à ses méfaits.

L'inauguration de la section française à l'exposition d'Anvers

Anvers, 30 mai. — Cet après-midi, à 17 h., a eu lieu l'inauguration officielle de la section française de l'Exposition d'Anvers. Cette section qui comprend, outre les stands de la métropole et ceux des colonies françaises, constitue une des plus brillantes participations des pays étrangers à l'Exposition.

A la cérémonie d'aujourd'hui assistaient : MM. P.-E. Flandin, ministre français du Commerce ; le baron Thénard, président de la section française ; Boucheret, secrétaire général ; Roussille, commissaire général-adjoint, délégué de la Marine française ; les présidents des Chambres de Commerce de Bordeaux, Calais, Saint-Nazaire, Le Havre ; Paul Léon, membre de l'Institut, etc...

Du côté belge, on remarquait : MM. Hyman, ministre de l'Industrie et du Travail ; Van Cauwelaert, bourgmestre d'Anvers, et les dirigeants de l'Exposition. Dans le grand salon d'honneur, le baron Thénard a lu un long discours faisant ressortir l'importance de la participation française.

M. P.-E. Flandin, ministre du Commerce de France, a déclaré qu'à Anvers comme à Liége la France a tenu à marquer, par l'importance de sa participation, la solidité des liens d'affection qui l'unissent indissolublement à la Belgique.

M. Heyman, ministre de l'Industrie et du Travail, a remercié la France de la brillante participation à l'Exposition belge et a souligné les grandes manifestations de sympathie envers la France auxquelles donnent lieu les fêtes belges.

La visite des salons a commencé ensuite. Après cette inauguration, M. P.-E. Flandin a assisté à une réception officielle organisée en son honneur à « La Vieille Belgique ».

La vente du timbre antituberculeux a produit plus de vingt millions

Le congrès national du timbre antituberculeux et le premier congrès international des timbres de santé s'ouvriront le 12 juin, à 14 heures, à Paris, au siège du Comité national de défense contre la tuberculose. De nombreux délégués français et étrangers ont déjà envoyé leur adhésion et ce sera avec une fierté bien justifiée que M. Louis Forest, président du comité de propagande du Comité national, pourra donner les résultats de la dernière campagne nationale du timbre antituberculeux.

C'est plus de 219 millions de vignettes « Lumière » qui ont été vendues en décembre dernier, rapportant plus de « 20 millions de francs de bénéfices nets », soit près de 4 millions de francs de plus que l'an dernier.

LE TERRIBLE BILAN DES ÉMEUTES DE RANGOON

Londres, 30 mai. — La liste complète des victimes des émeutes qui se sont produites à Rangoon entre Indiens et Birmans atteint un total de 170 tués. On compte plus de 1.000 blessés.

Les autorités continuent à prendre des mesures de précaution et des patrouilles militaires parcourent la ville.

M. LOUCHEUR A BUDAPEST

Budapest, 30 mai. — M. Loucheur, venant de Bucarest, est arrivé à Budapest. Il a été salué à la gare par le comte Khuen Hedervary, représentant le ministre des Affaires étrangères, M. Barczy, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, les représentants du gouvernement hongrois, le ministre de France à Vienne, les fonctionnaires de la légation française et de la colonie française.

M. Loucheur fera aujourd'hui une conférence, et sera reçu en audience par le régent Horty et le comte Bethlen, président du Conseil.

Une proposition de l'Académie des Sciences coloniales à l'occasion du centenaire de l'Algérie

L'académie des sciences coloniales a adopté à l'unanimité la motion suivante : « L'Académie des sciences coloniales, envisageant à la fois la haute leçon de politique nationale à tirer de l'œuvre algérienne, poursuivie pendant un siècle par la monarchie, l'empire et la République, gouvernements successifs auxquels, selon le mot de M. le président de la République, une égale reconnaissance est due, et les heureux effets à attendre d'un tel acte de propagande, exprime le vœu qu'à l'occasion du 14 juillet, soit présentée à la population parisienne, afin de l'associer directement à la célébration du centenaire, la reconstitution historique fidèle de l'armée d'Afrique de 1830 à 1930 incluse, sa participation à la guerre de 1914-1918, au cours de laquelle certaines de ses unités : division marocaine, légion étrangère, 4e tirailleurs, ont héroïquement conquis à l'égal des meilleures unités métropolitaines toutes les fourragères. »

— A [illegible] (Etat de Minas Geraes, Brésil), dix-huit personnes ont été tuées et trente autres blessées au cours d'une bataille qui s'est produite à la suite de conflits politiques entre la police et les habitants.

L'abbé Maurice Belle

Nos lecteurs se rappellent peut-être encore le trépas dramatique de ce jeune professeur, survenu pendant les vacances pascales de 1929. En compagnie de plusieurs de ses anciens élèves, il était allé, suivant une habitude contractée depuis la Grande Guerre, faire un pèlerinage pieux et patriotique aux morts de Douaumont. La petite équipe s'était installée dans un vieux baraquement délaissé pour y passer la nuit. Un feu de camp, à deux pas de là, y avait été allumé dans un trou d'obus. Soudain, sous l'action de la chaleur, un engin éclate avec une violence inouïe, renverse les jeunes gens, blesse grièvement deux d'entre eux et tue raide le chef de l'équipe.

L'émotion fut intense dans toute notre région, mais surtout à Tourcoing où, pendant plusieurs années, le défunt avait brillamment enseigné la première, et à Lille, au Grand Séminaire, où depuis deux ans Mgr l'évêque lui avait confié la chaire d'histoire, ainsi qu'à l'Université, dont il avait été l'un des étudiants les plus justement estimés en 1912-14.

Un groupe de ses amis et de ses disciples a voulu fixer le visage du jeune prêtre, enlevé si prématurément à l'affection de sa famille, dans un beau volume in-4° de 95 pages, où sa physionomie un peu austère de prime abord, en réalité vibrante d'ardeur communicative, avide de se livrer et de rayonner autour d'elle, est reproduite avec fidélité.

L'abbé Maurice Belle appartenait à une vieille famille très distinguée de Bourbourg. Plusieurs de ses aïeux et son père y avaient rempli des fonctions publiques de la façon la plus honorable. Par sa mère, il descendait de M. F. Monteuuis, un admirable chrétien de vieille roche, père de neuf enfants, dont plusieurs, MM. Gustave, Octave et Léon Monteuuis, acquirent un renom bien mérité de savoir et d'érudition: esprits fins et nuancés, ils eurent le don du style et nous leur devons maint ouvrage littéraire de valeur.

L'abbé Maurice Belle profita de ce magnifique atavisme. Quand la vocation religieuse s'éveilla dans son âme profondément chrétienne, il se donna à Dieu avec une générosité sans limite. C'est merveille de lire dans ses notes de retraite l'expression des sentiments de la plus haute noblesse que lui inspirait l'appel de Dieu. La caractéristique de sa vie fut de ne pas rester à mi-côte; de faire une abstraction de plus en plus complète de ses goûts ou de ses inclinations personnelles; de remplir jusqu'au dernier iota ses devoirs de séminariste, de prêtre, de professeur; en un mot de vivre non pour soi, mais pour les autres, dût-il le faire au prix de ses larmes et de son sang au besoin.

Quand on se propose un tel idéal et qu'on est conduit par de pareils mobiles, on est un entraîneur d'âmes. La contagion de la vertu n'est pas moins forte que celle du vice. Aussi ses camarades, ses disciples, ses compagnons de caserne et de guerre ont-ils conservé de lui non pas une de ces impressions fugitives que le vent emporte, mais une sorte d'empreinte durable comme l'airain.

Professeur, il ne se contentait point d'octroyer à ses élèves la culture intellectuelle. Il les suivait avec un zèle inlassable en dehors des heures de classe, s'ingéniait à calmer leurs inquiétudes, à dissiper aux heures troubles leurs doutes et leurs malaises, à tremper leurs volontés parfois débiles, à susciter en eux les énergies fécondes et les initiatives qui siéent aux nobles caractères et aux tempéraments virils. Il était un distributeur de force, de confiance, de générosité.

Aumônier de la Jeunesse catholique en lieu et place de M. le chanoine Leleu, il répandit dans un cercle plus répandu de jeunes hommes ses merveilleux dons d'éducateur. Actif, clairvoyant, ne perdant jamais de vue la fin suprême de l'association, il fut un animateur de premier ordre. Devenu directeur au Grand Séminaire, il n'abandonna pas ses fonctions. Les épreuves de la guerre, pendant laquelle il fut grièvement blessé et fait prisonnier par les Allemands, lui avaient valu une maturité précoce. Plus que jamais, il se dévoua à sa grande œuvre; mais dès lors, le culte de la Patrie fut le complément indispensable de son action évangélique. La France et l'Eglise, unies par leurs destinées surnaturelles, furent la passion absorbante, obsédante de ses ultimes efforts. Il les confondit désormais dans sa pensée et dans l'exercice de son ministère. De là naquit cette touchante habitude du pèlerinage annuel aux hauts de Meuse dont il devait être la victime. Victime? Ce mot est-il de mise quand il s'agit d'une nature aussi haute que la sienne? Depuis longtemps il avait fait le sacrifice de sa vie à la double cause qu'il servait avec une ferveur mystique. Sa mort ne fut que la consécration de son dévouement. S'il avait pu l'entrevoir, il l'aurait souhaitée d'un cœur magnanime. Elle fut le dernier échelon de son héroïsme. Et il faut lui appliquer ce mot de l'Ecriture: « A qui vit pour le Christ, la mort est un gain ». Puisse la monographie dont nous esquissons les grandes lignes susciter, comme le souhaite Mgr l'évêque de Lille dans sa lettre liminaire, beaucoup d'imitateurs de l'abbé Belle!

C. LOOTEN.

L'état de santé de Mgr Verdier

Paris, 30 mai. — A l'archevêché on déclarait ce matin à 8 h. 30 que l'état du cardinal Verdier n'inspire aucune inquiétude.

L'archevêque de Paris souffre d'un léger refroidissement. D'autre part, il a été très fatigué par ses récents voyages, aussi le médecin appelé hier en consultation lui a-t-il prescrit de garder la chambre.

UNE VOITURE EST ÉCRASÉE PAR UN ROCHER

Foix, 30 mai. — Mme Jolly, femme d'un ancien notaire de Foix, qui possède une vaste propriété à Vernajoul, se rendait à Foix en voiture avec sa bonne, Paule Sentenac. Toutes deux allaient livrer du lait au chef-lieu, et l'attelage marchait à bonne allure.

Soudain, un grand bruit se fit entendre et, du sommet de la montagne de Saint-Sauveur, un rocher, qui s'était détaché s'abattit sur la voiture et assomma les deux femmes, qui furent projetées à cinq ou six mètres.

Les deux filles de M. Jolly, qui se rendaient également à Foix en voiture, mais pour assister à la messe, survinrent sur ces entrefaites. Elles trouvèrent le véhicule fracassé et les bidons de lait répandus sur la route. Le cadavre de la malheureuse domestique gisait au bord du talus. Mme Jolly fut retrouvée évanouie sur l'herbe, au bord de l'Ariège. Elle portait une plaie profonde dans la région occipitale. Quand à l'énorme rocher, il avait rebondi dans la rivière.

Après avoir reçu les soins du docteur Lafon, Mme Jolly a pu être ramenée à son domicile à Vernajoul. On a bon espoir de la sauver.

Un train prend feu en Russie

QUARANTE-CINQ MORTS ET VINGT-TROIS BLESSÉS

Moscou, 30 mai. — On publie les résultats suivants de l'enquête ouverte au sujet de l'incendie d'un train de voyageurs, le 16 avril dernier, sur une des lignes du chemin de fer de Koursk, à 800 kilomètres de Moscou, et au cours duquel quarante-cinq passagers ont péri et vingt-trois ont été blessés.

Une voiture a pris feu, une panique s'est produite parmi les voyageurs, et l'encombrement des couloirs du wagon a empêché qu'ils puissent sortir de la voiture.

Le commissariat des voies et communications a ordonné de traduire en justice et d'infliger des peines disciplinaires au personnel du service du train qui n'a pas montré l'énergie et l'activité suffisantes pour sauver les voyageurs.

Avant le Congrès international de Liége

Les meilleurs moyens d'éducation familiale

Il est souvent plus difficile de connaître son devoir que de l'accomplir. Cela est particulièrement vrai de l'éducation familiale, nous le remarquions l'autre jour en parlant du prochain Congrès international de Liége, qui se tiendra du 4 au 7 août.

En faisant de la question de la méthode en éducation l'objet des travaux du Congrès, ses organisateurs se rencontrent avec la préoccupation qui a inspiré à la plus haute autorité morale du monde, au Souverain Pontife Pie XI, sa récente encyclique sur l'éducation de la jeunesse.

Dans ce document, qui a été partout commenté, le Pape demande « qu'il soit rappelé aux parents chrétiens leurs très graves obligations en fait d'éducation familiale... que ce rappel se fasse moins par des considérations théoriques et générales que par un enseignement pratique et détaillé... leur signalant les méthodes les plus propres à réaliser efficacement cette éducation, en plus du bon exemple de leur propre vie. »

Ces conseils, donnés par une telle autorité, sont une justification éclatante de la campagne depuis longtemps menée par M. P. De Vuyst, l'éminent sociologue belge, pour faire comprendre la nécessité d'initier les parents à leur métier d'éducateurs.

Car, dans les conditions normales, ce sont eux les premiers et les principaux éducateurs, ne craignons pas de le répéter.

« Quand l'école répand l'idée que c'est elle qui doit faire l'éducation morale de l'enfance en ordre principal, dit précisément M. De Vuyst dans un tract très bien fait, elle tombe dans une erreur ; elle tend à assumer une charge qu'elle ne peut pas convenablement remplir et elle commet une faute grave en laissant croire aux parents qu'ils peuvent se décharger de leurs responsabilités et de leurs devoirs d'éducateurs moraux. »

Par la culture, une mauvaise terre ou une terre insuffisante devient bonne ou meilleure; par l'éducation raisonnée, méthodique, la nature, le caractère d'un enfant peuvent aussi se transformer, se perfectionner.

La plupart des parents, d'ailleurs, ainsi que le remarque M. De Vuyst, sont d'accord pour vouloir inculquer à leurs enfants des habitudes d'obéissance, de volonté, de sincérité ; où l'on est moins renseigné, où l'on erre souvent, c'est dans les moyens à employer pour y parvenir.

A titre d'exemples des meilleurs moyens d'éducation, nous citerons ici quelques judicieux conseils glanés dans l'étude de M. De Vuyst.

— Amener l'enfant à faire volontairement des choses qu'il n'aime pas et à s'abstenir de choses qu'il aime pour maintenir, vivante, la faculté de l'effort. « L'enfant qui ne sait pas se priver, quand il veut, d'un plaisir permis, n'aura pas la force, devenu homme, de se priver d'un plaisir défendu. »

— Ne pas imposer toujours sa propre volonté ; dans certains cas accorder à l'enfant la liberté d'agir, en l'avertissant des conséquences de sa libre détermination.

— Donner à chaque chose son importance ; ne pas exagérer, ne pas confondre l'accessoire avec le principal.

— Etre optimiste ; trouver des opportunités dans les difficultés, au lieu, comme le pessimiste, de trouver des difficultés dans les opportunités.

En provoquant un effort universel pour rechercher les méthodes d'éducation familiale les meilleures, les plus aptes, les plus efficaces, le Congrès international d'éducation familiale de Liége (1) a entrepris une œuvre passionnante.

Notre région, où la famille reste vraiment la cellule sociale, ne sera pas la dernière ni la moins active à s'y intéresser.

A. T.

(1) (Secrétariat, 22, avenue de l'Yser, Bruxelles).

LES VENTES DE LAINES A LONDRES

(*D'un correspondant particulier*)

Londres, 30 mai. — ***Clôture animée et ferme. Mérinos peigné fabrique en hausse de 12 ½ %. Mérinos négoce 15-20 %. Mérinos cardés propre 15 %. Mérinos cardés courant 10 %. Mérinos cardés défectueux 5 %. Croisés 10-15 %. Puntas 25 % de hausse sur la clôture de mars.***

Le Congrès des Mutilés et Invalides du Travail, à Lille

Le Xme congrès des mutilés et invalides du travail a repris ses travaux vendredi.

Cette journée était consacrée à la conférence nationale des avocats. Un grand nombre de barreaux de France et d'Algérie étaient représentés par une cinquantaine d'avocats.

Les deux séances, qui eurent lieu dans la salle des mariages, furent présidées par M. Marcet, secrétaire de la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail. On y étudia l'application de l'article 21 de la loi de 1898, les dispositions législatives qu'il conviendrait de faire adopter pour assurer aux accidentés une meilleure défense devant les tribunaux, les avantages et les inconvénients du régime de l'assistance judiciaire, tel qu'il est actuellement appliqué.

A midi, les congressistes ont été reçus par la municipalité, qui leur a offert des vins d'honneur. Des allocutions ont été prononcées par MM. Guyet, au nom de la Fédération ; Valentin, du barreau de Dunkerque, et Favières, adjoint au maire.

LE PASSAGE A LILLE D'UN GROUPE D'INGÉNIEURS CIVILS

Venant de Lens, un groupe d'ingénieurs civils en voyage d'études est arrivé à Lille hier soir.

Un banquet, offert par le groupe de Lille des ingénieurs civils, les réunit. Il fut suivi d'une réception à la Chambre de Commerce. M. Alfred Descamps, président de la Chambre de Commerce de Lille, leur souhaita la bienvenue. M. Cuvelette, directeur des Mines de Lens, répondit, faisant valoir les richesses de notre région industrielle.

Enfin eut lieu une soirée artistique, avec la collaboration de la Société des Concerts populaires.

TRUITTE, L'ASSASSIN DE RADINGHEM VA PARTIR POUR LE BAGNE

Eugène Truitte, l'un des assassins de Radinghem, va bientôt quitter la prison de Boulogne pour celle de Fresnes, d'où il partira pour le bagne.

Les touristes américains en France

New-York, 30 mai. — Les directions des lignes transatlantiques font savoir que le trafic des passagers entre l'Amérique et la France et les ports du nord de l'Europe a été, pour 1930, supérieur à celui de 1929. Pour les premiers quatre mois, le total des passagers s'est élevé à 189.620, soit 13 % de plus que l'an dernier.

Dernière Heure

LES TRAITEMENTS DES POSTIERS

Paris, 30 mai. Le ministre des P.T.T. a reçu, ce matin, plusieurs délégations des groupements du personnel de son ministère, notamment le Syndicat national des Agents, le Syndicat général des Employés, le Syndicat des Fonctionnaires et le Syndicat des Commis d'ordre et expéditionnaires. Ces groupements sont venus lui demander les résultats des pourparlers qu'il avait engagés avec le ministre du Budget, sur les échelles de traitement proposées par ce dernier.

M. Mallarmé a pu aboutir à des résultats qui donnent, d'ores et déjà, des augmentations pécuniaires très importantes à plusieurs catégories dont voici les principales :

Commis des P.T.T. — La classe normale en 1914, de 3.700 francs, sera portée à 19.000 francs soit un coefficient d'augmentation de 5,1 avec accession dans un délai de 18 ans ; à la classe personnelle, en 1914, de 4.000 fr. sera portée à 22.500 francs, soit un coefficient d'augmentation de 5,6 avec attribution au 1/10 de l'effectif total au lieu de 1/20 en 1914.

Dames employées. — La classe normale, en 1914 de 2.500 francs et la classe personnelle en 1914 de 2.700 francs, pour 1/20 de l'effectif, seront portées à 16.000 francs, soit un coefficient d'augmentation de 6,4 et 5,92. D'autre part, il faut observer que les dames employées des P.T.T. atteignent un traitement de 1.000 francs supérieur à celui des dames employées des autres ministères. Ces dames employées des P.T.T. sont en voie d'intégration dans le cadre des commis pour plus de 40 % de leur effectif et toucheront dès lors les mêmes traitements que les commis, ce qui leur donnera des coefficients d'augmentation encore plus accentués.

Manipulants. — *Ces agents* (Tri des appareils télégraphiques) qui atteignaient, en 1914, un traitement de 3.100 francs, recevront un traitement de 15.000 francs, soit un coefficient d'augmentation de 4,83. On leur attribuera, en outre, une indemnité de fonctions qui ira de 400 à 1.000 francs, ce qui permettra de dépasser le coefficient.

Facteurs-receveurs. — Les facteurs-receveurs qui atteignaient en 1914 le traitement de 2000 francs, vont toucher 14.500 francs, soit un coefficient d'augmentation de 7,25.

En outre, ces facteurs-receveurs qui touchaient une indemnité de gestion de 400 à 1 200 francs verront cette indemnité portée à 900, 1.100 et 1.200 francs.

Les facteurs des villes qui atteignaient, en 1914, le traitement de 2.100 francs vont toucher 11.500 francs, soit un coefficient d'augmentation de 5.47 ; les facteurs ruraux qui atteignaient en 1914, le traitement de 1.500 francs, vont toucher 11.500 francs, soit un coefficient d'augmentation de 7,6.

En outre, les uns et les autres vont recevoir une indemnité de responsabilité journalière qui sera portée de 2 francs à 3 francs et qui constitue un supplément de 900 francs par an. En raison de la parité des traitements, il n'a pas été posible de relever, maintenant, les traitements d'autres catégories dont la situation digne d'intérêt a été signalée par le ministre des P.T.T. et reconnue par celui du Budget, cet état de choses doit être indiqué par les deux ministres au Gouvernement qui avisera à la solution qu'il convient de lui donner, à brève échéance. Par ailleurs, la situation des ouvriers et celle des comptables de toutes catégories n'ont pas encore été discutées.

Les traitements des fonctionnaires

Le « Journal Officiel » du 29 mai publie plusieurs décrets fixant les traitements de divers fonctionnaires qui relèvent des ministères de la Justice, de l'Intérieur, de l'Instruction publique et des Travaux publics.

Le Conseil de Cabinet a été mis au courant de l'état de préparation des décrets relatifs à la révision des traitements, afin d'assurer le paiements des augmentations imputables sur les crédits de l'exercice 1929-1930 avant la clôture de cet exercice. Le Conseil a décidé de publier le plus grand nombre possible de décrets au cours du mois prochain. Il est néanmoins entendu que si quelques cas d'espèces justifient une solution, hors de règles générales qui président à la confection des barèmes, ils seront de nouveau examinés et définitivement réglés par le Gouvernement dans une réunion du Conseil de Cabinet.

Dernières Nouvelles Régionales

COUR D'APPEL DE DOUAI

Une collision de tramways à Halluin. — Une collision de tramways se produisit dernièrement à Halluin, et une dizaine de personnes furent blessées. Un des wattmen, Jean Bulté, fut poursuivi devant le Tribunal correctionnel pour blessures involontaires. Diverses indemnités, variant de 2.500 à 110.000 fr. furent fixées par les premiers juges. Les intéressés se retrouvèrent hier devant la Cour pour la liquidation de ces dommages-intérêts. Après plaidoiries, la Cour décide de mettre l'affaire en délibéré.

Un grave accident d'auto à Lille. — L'auto pilotée par M. Albert Charlet entra en collision, rue de Béthune, avec le tramway conduit par le wattman Julien Noiret. Cet accident causa la mort de M. Bouteman et de graves blessures à M. Rougeman. Noiret fut condamné à 15 jours de prison avec sursis et 100 fr. d'am. et Charlet à 100 fr. d'am., sans prison. Les parties civiles obtinrent trois indemnités de 4.500 et 12.000 fr. de dommages-intérêts. Devant la Cour, Me de Lauwereyns représente la Compagnie des tramways, Mes Boyer-Chamard et Théry les parties civiles. Le jugement de Lille est confirmé.

L'histoire des corricides. — Un grand nombre de commerçants de notre région dont quelques herboristes, ont été poursuivis, à la requête du Syndicat des pharmaciens du Nord, pour avoir vendu des corricides. Tous furent acquittés à Lille, le 20 janvier dernier, mais les pharmaciens, mécontents, réclament à cor et à cri. Devant la Cour, Me Massart se présente pour le Syndicat des pharmaciens qui a fait appel et réclame des dommages-intérêts. Me de Vareilles est le porte-parole des herboristes. Enfin, Me Beuque défend un certain nombre de prévenus. Après un long arrêt, la Cour établit une distinction entre les produits divers mis en vente. Un certain nombre de prévenus sont condamnés à 500 fr. d'amende avec sursis et 50 fr. de dommages-intérêts. Pour les autres, la Cour décide que les docteurs Muller et Leclercq examineront les corricides afin de savoir s'ils constituent un médicament. D'autres, enfin, sont acquittés.

LE GRAND PRIX D'INDIANAPOLIS

Indianapolis, 30 mai. — L'Américain Billy Arnold a gagné le Grand Prix d'Indianapolis à une vitesse moyenne de 100 milles 446 à l'heure. Le deuxième a été l'Américain William Cantlon; le troisième a été Louis Schneller; le quatrième a été Louis Meyer, Américain.

Paul Marshall, un des concurrents dont l'automobile s'était écrasée contre un mur, est décédé à l'hôpital. Son frère, qui s'est fracturé le crâne, est dans un état critique.

COTONS

LIVERPOOL, 30 mai.

Ventes, 6.000 ; importations, 9.400 ; Américain, hausse 1 ; Brésilien, hausse 1 ; Egyptien, baisse 30.

NEW-ORLEANS, 30 mai.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 15.45 ; — Cotons à terme : Sur janvier, 14.91 ; mars, 15.06 ; mai, inscoté ; juillet, 15.33 ; octobre, 14.83-85 ; décembre, 14.91.

NEW-YORK, 30 mai.

Clos.

Marché des changes à l'étranger

Londres : Sur Paris, 123.985 ; Bruxelles, 348.16 ; Esc. hors banque, 2 1/8 ; Prêt à court terme, 1 3/4.
New-York : Clos.

La cessation de la liquidation des biens allemands

Suivant l'accord promulgué par le « Journal Officiel » du 20 mai 1930, la cessation de la liquidation des biens allemands s'opérera de la façon suivante :

I. — **Revendications ou créances concernant les liquidations allemandes en France.** — Sous peine de voir ses droits, à l'égard du produit des liquidations, définitivement éteints, toute personne ayant à exercer une revendication ou à faire valoir une créance à l'égard de la liquidation d'un bien allemand, devra, même si elle a déjà présenté sa réclamation antérieurement à quelque autorité que ce soit — faire parvenir ou renouveler sa demande avant le 17 août 1930.

Les demandes et documents visés dans l'art. 9 de l'accord seront adressés, sous pli recommandé, à M. le Directeur de l'Office des biens et intérêts privés, 146, avenue Malakoff, à Paris, XVIe.

Il est bien spécifié que les dispositions qui précèdent s'appliquent aux créanciers d'avant-guerre d'Allemagne dont les biens ont été liquidés en France en ce qui concerne les créances afférentes à ces biens et ne comprennent pas les créances résultant de relations existant avant-guerre et ne se rattachant pas à la liquidation d'un bien ou d'un patrimoine frappé sur le territoire national d'une mesure de séquestre ou de liquidation, notamment aux créances visées à l'article 296 du Traité de Versailles qui sont réglées selon la procédure de Compensation.

II. — **Tribunal arbitral mixte.** — L'article 12 de l'Accord franco-allemand du 31 décembre 1929, institue une prescription d'un caractère général qui affecte toute action intentée devant le Tribunal arbitral mixte franco-allemand, par application de la partie X, sections 3, 4, 5, 6, et 7 du Traité de Versailles, si la juridiction simple n'est pas saisie par l'intéressé, dans un délai de trois mois à partir du 17 mai 1930, alors même que les conditions du règlement de procédure seraient à son égard remplies.

Passé ce délai, les affaires encore à régler seront de la compétence exclusive des juridictions ou autorités nationales de l'Etat défendeur compétent, d'après la législation de cet Etat.

La bénédiction des autos à Flers-le-Sart

C'est demain dimanche qu'à l'issue de la messe de 11 heures, en l'église du Sacré-Cœur, de Flers-le-Sart, près du croisement de la ligne du Mongy et du car F sur le boulevard de Lille-Roubaix, il sera procédé à la bénédiction des autos.

Un service d'ordre sera établi pour ranger les autos sur la place de l'église. Afin de maintenir le recueillement qui convient à une cérémonie religieuse, les automobilistes sont priés d'arriver entre 10 h. 30 et 10 h. 45, pour que le placement des voitures soit terminé avant le début de la messe, laquelle sera offerte à l'intention de tous les usagers de l'auto, désirant se mettre sous l'égide de Saint-Christophe.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, samedi 31 mai :

Aujourd'hui, sainte Pétronille; demain, saint Pamphile.

Soleil: Lever à 4 h. 55; coucher à 19 h. 42.

Lune: Nouvelle du 28; premier quartier le 3.

Bulletin météorologique pour la journée du 31 mai (région Nord): Amélioration, ciel nuageux avec belles éclaircies et quelques averses ou orages; vent du secteur Sud, 3 à 5 mètres; minimum de température en baisse de 3°.

Secrétariat des Familles, 17, rue des Champs, de 9 à 16 h.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 90, rue des Longues-Haies, à 14 h., consultation pour adultes.

Dispensaire d'Hygiène sociale du Fontenoy, 43, rue de Cassel: à 14 h., consultation pour adultes.

« La Roubaisienne » qui compte maintenant cinquante-cinq ans d'existence expose ses trophées

Qui ne connaît la société de gymnastique « La Roubaisienne »? Son renom s'étend très loin et les Roubaisiens sont très fiers de leurs gymnastes qui, dans leur domaine, tiennent bien haut le drapeau de notre ville.

C'est en 1875 que fut fondée la Roubaisienne. Elle compte actuellement cinquante-cinq ans d'existence. Cinquante-cinq ans de gloire aussi et, pour s'en convaincre, il suffit de se rendre rue du Maréchal-Foch où, dans les vitrines du N° 53, gracieusement mises à leur disposition, les dirigeants ont exposé les mille trophées provenant des nombreux concours où la société participa.

Il serait oiseux de relater les multiples succès remportés par la Roubaisienne. L'exposition est d'ailleurs suffisamment éloquente et, mieux que tout, elle se chargera de démontrer la valeur des méthodes en honneur à la Roubaisienne.

Mais ce que l'on ne connaît pas assez peut-être, c'est le côté moral de cet enseignement. Le sport, dans cette société, est traité plutôt comme un dérivatif. On ne s'efforce pas de faire des champions, mais on fait beaucoup mieux, on y forme des hommes...

La seule instruction physique ne suffit pas aux dirigeants de la Roubaisienne. Ils visent plus haut. Ce n'est pas assez pour eux que de voir leurs élèves vigoureux et bien découplés. Ils veulent aussi — et nous ne saurions trop les en féliciter — s'occuper de leur santé morale.

Ils entreprennent, outre leur formation physique, l'éducation de leur caractère et de leur volonté. Aussi les règles de discipline et d'obéissance, les sentiments de camaraderie et d'aide mutuelle sont-ils en grand honneur chez eux.

Accomplir une performance, battre un record, c'est très bien. Mais ça ne vaut pas un bon métier. Loin d'entraver la continuation des études de leurs jeunes gens, les dirigeants de la Roubaisienne les y incitent d'une façon toute particulière et, dans ce but, leur accordent toute latitude pour suivre notamment les cours du soir.

« La Roubaisienne », ce n'est pas seulement une pépinière d'athlètes, c'est surtout un deuxième foyer où l'enfant et l'adolescent cultive son corps et son cœur. Il affermit à la fois ses muscles et sa volonté. C'est, en un mot, une école de préparation à la vie.

« La Roubaisienne » compte actuellement 450 membres répartis en trois sections: 165 anciens gymnastes, 210 adultes et 75 pupilles. On se souvient encore de leur magnifique succès à Alger où, devant de nombreuses et redoutables sociétés, ils se classèrent champions de France. Ce succès ne nous a d'ailleurs pas étonnés outre mesure. « La Roubaisienne » nous a habitués à d'éclatantes victoires et rappelons que, depuis 1923 seulement, elle n'a pas remporté moins de six premiers prix d'excellence dans six fêtes fédérales! Ceci se passe de commentaires et montre bien le dévouement des dirigeants et la valeur des moniteurs. Que chaque Roubaisien aille jeter un coup d'œil à l'exposition des trophées. Il ne trouvera pas seulement une multitude de bronzes et de vases de Sèvres, mais tout un passé de gloire et une magnifique leçon d'espérance pour l'avenir.

HALLE FLIPO. — Beurre, 16.50; extra 17.75 et 21. Café 16.75, Gruyère 13, Hollande, 8.50, Margarine 9.20. Vin 2.30. Biscuits, 6.50 à 11. 4d

La nouvelle fête aérienne aura lieu à Toufflers le dimanche 1er juin

Vu le succès obtenu le jeudi de l'Ascension, le Comité des *Ailes Roubaisiennes* a accepté de renouveler dimanche la journée de vulgarisation.

En effet, soixante-dix baptêmes ont été donnés : pilote et avion n'ont pas chômé, ce qui, du point de vue propagande, est l'essentiel. De même, les tracts en l'honneur des Mères de famille ont pu être lancés sur Roubaix, successivement par Mlle Jacob, M. et Mme Jules Cléty, au départ de Toufflers ; par M. [illegible] fils, Mme Ingelaere et Mlle Meunier qui ont effectué le circuit Ronchin-Roubaix-Toufflers et vice-versa.

Les tracts des Boys-Scouts ont été lancés par un boy-scout de quatorze ans, le jeune Pierre Hermans.

D'autre part, un monoplan portant MM. Fréval et Pauillac est venu survoler le terrain, en visite amicale, et d'après les tout derniers renseignements nous pouvons espérer pour dimanche des visites sensationnelles.

De notables améliorations, suggérées par une première expérience, permettront au public de suivre de plus près les évolutions des appareils.

Rappelons que le prix du baptême de l'air a été fixé à 50 francs et les excursions sur Roubaix et environs à 100 francs. Réduction : 40 et 80 francs pour les membres des *Ailes Roubaisiennes*.

Pour les autos, sens unique. Avant le Monument aux Morts de Toufflers, prendre la rue de l'Eglise ; parc d'autos à la ferme de Wasmes.

Souhaitons un temps favorable pour la journée du dimanche 1er juin et rendez-vous au terrain de Toufflers à partir de 9 h. 30.

DANS VOTRE INTERET, pour vos CHEMISES, CRAVATES, CEINTURES, etc, adressez-vous directement aux « GALERIES FRANÇAISES », Chemiserie, 28-30, rue de Lannoy. MAISON LA PLUS IMPORTANTE DE LA REGION. 37332d

Le concours hippique civil et militaire

Comme chaque année, le Club Hippique de Roubaix organise, sur la jolie piste du Breucq, son Concours hippique civil et militaire, dimanche et lundi prochain.

Dimanche matin, un grand concours de chevaux de trait permettra au public d'admirer les attelages à 10 chevaux, à 8 chevaux, à 4 chevaux, destinés au Commerce et à l'Industrie ; la présentation en mains de jeunes chevaux destinés à l'Agriculture sera également très intéressante.

L'après-midi : des épreuves d'obstacles réservées aux gentlemen, et des parcours pour les officiers ont réuni un nombre d'engagements considérable. Nos amis les Belges seront représentés avec des chevaux de première classe. Le cheval français *Vol au Vent*, gagnant de la Coupe de Paris 1930, est parmi les engagés.

Pendant tout l'après-midi, la *Fanfare Delattre* se fera entendre.

Lundi se courra la Coupe de Roubaix, pour les chevaux civils, et l'Epreuve de puissance pour les chevaux militaires. De nouveaux obstacles feront juger la qualité des concurrents.

La musique du 43me R.I. prêtera son concours à cette belle manifestation hippique.

Nous rappelons le prix des places par journée (après-midi) : Pesage, 20 francs ; tribune, 5 francs ; plaine, 3 francs.

L'entrée est fixée à 5 francs (prix unique) pour le concours de chevaux de trait du dimanche matin.

UNE BONNE DIGESTION procure un sommeil paisible. Si vous voulez bien digérer, prenez après le repas du soir, une cuillerée à dessert de « NORODOL ». 32406

Le Foyer polonais « Dom Polski » sera inauguré dimanche

Le 1er juin auront lieu l'inauguration et la bénédiction solennelles du local du Foyer polonais *Dom Polski*, 88 rue du Collège, et du drapeau du cercle du Foyer polonais.

Les cérémonies se dérouleront suivant le programme ci-dessous :

A 11 h. 15, 88 rue du Collège, à Roubaix, bénédiction du Foyer polonais, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Lille et de M. le Recteur de la Mission polonaise catholique de Paris. Inauguration de la clinique polonaise *Polski dom Zdrowia* et du cours de couture et de coupe pour les jeunes filles polonaises.

A 12 h. 15, à l'église du Sacré-Cœur à Roubaix, bénédiction du drapeau du cercle et de l'image de Notre-Dame de Czestochowa et messe solennelle en présence de Mgr l'Evêque et de M. le Recteur. A l'issue de la messe, on se rendra en cortège au Monument aux Morts (boulevard Gambetta), pour y déposer une gerbe. Ensuite au Foyer polonais, 88, rue du Collège, apposition de plaques sur la hampe du drapeau.

17 heures, séance récréative, 88, rue du Collège à Roubaix.

A Lille, à l'église Saint-Etienne (la chapelle) rue de l'Hôpital-Militaire, à 9 heures, bénédiction solennelle de l'image de Notre-Dame de Czestochowa.

Le Comité du Foyer polonais remercie d'avance les représentants des autorités et le public qui tiendront à manifester leur sympathie aux œuvres polonaises, en assistant aux diverses cérémonies de la journée.

Une fête scoute

Les Scouts ont profité des loisirs que leur laissait la journée de l'Ascension, pour achever la préparation de leur fête en plein air. On sait que cette manifestation, qui promet d'être très réussie, aura lieu demain 1er juin, boulevard de Reims (angle rue J.-B. Notte). Prix d'entrée : 2 francs.

LES RELATIONS COMMERCIALES AVEC LES INDES ANGLAISES

M. Bonnaud, attaché commercial de France aux Indes anglaises, sera de passage à Roubaix le mardi 3 juin. Il recevra à la Chambre de Commerce, de 10 à 12 h. et de 14 h. 30 à 17 h. 30, les industriels et les commerçants qui désireraient s'entretenir avec lui du marché des Indes anglaises. Etant donné la situation actuelle, l'intérêt que présente la visite de M. Bonnaud n'échappera pas à nos exportateurs.

POUR LA LUNETTERIE, l'OPTIQUE, adressez-vous Phie Corbeaux, 11 bis, rue Lannoy. 455

L'OUVERTURE DES CONCERTS D'ÉTÉ AU PARC BARBIEUX

C'est demain dimanche que s'ouvriront au Parc Barbieux les concerts d'été toujours si goûtés des promeneurs. Comme il convenait c'est notre société municipale la « Grande-Harmonie » qui, sous la direction de M. Francis Bousquet, se fera entendre demain. Nous publions en « Concerts et Spectacles », le programme de ce concert.

Une réunion de la sous-section des employés du Syndicat national des P.T.T.

Les postiers roubaisiens se sont réunis dernièrement. A la suite de cette réunion, l'ordre du jour suivant a été voté:

La sous-section de Roubaix du Syndicat général des Employés des P.T.T. tient à affirmer une fois de plus sa solidarité à l'égard du Syndicat National des agents des P.T.T. dont il approuve l'attitude et les décisions.

Il note que les manifestations de mécontentement du personnel sont dues uniquement aux atermoiements et surtout aux méthodes de répartition des crédits, dont l'application lèse incontestablement les personnels d'exécution de l'union des P.T.T.

La sous-section des Employés de Roubaix tient à rappeler, au moment où le Ministre du Budget souligne les efforts du gouvernement que les petits personnels des P.T.T. n'ont pas encore reçu une augmentation de 600 0/0 par rapport à 1914, alors que des hauts fonctionnaires bénéficient d'une augmentation qui approche de 700 0/0.

La sous-section considère qu'il est regrettable que de telles considérations aient pour conséquence le sacrifice d'une corporation qui, de l'avis unanime, s'acquitte consciencieusement de sa tâche.

La sous-section s'oppose très nettement aux méthodes de répartition qui sont à l'origine du malaise actuel, tant que le Parlement n'aura pas voté les crédits nécessaires pour une revalorisation complète pour l'ensemble des fonctionnaires.

Il invite la sous-section à se préparer à la lutte, à seconder activement l'effort des militants centraux et à ne tenir compte que des communications émanant de l'organisation.